



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Évaluations 2025

Point d'étape CP

Premiers résultats

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Magalie Robaut, Thierry Rocher, Guillaume Rue

Série Études

Document de travail n° 2025-E01

Mai 2025 (corrections de la version de mars 2025)

Évaluations 2025

Point d'étape CP

Premiers résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois,
François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann
Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia,
Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi,
Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Elodie Persem,
Magalie Robaut, Thierry Rocher, Guillaume Rue

Si série études : e-ISSN 2779-3532
Si série méthodes : e-ISSN 2800-6739

SOMMAIRE



➤ 1. Introduction 7

➤ 2. Contenu 9

2.1 Méthodologie.....9

2.1.1 Les concepteurs 9

2.1.2 Processus de construction 9

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats..... 9

2.1.4 Dimensions évaluées en 2025.....10

2.1.5 Comparabilité.....12

2.1.6 Les expérimentations12

2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées.....13

2.1.6.1.1 Expérimentation pour le Point d'étape 2025.....13

2.1.6.1.2 Expérimentation pour le Point d'étape 202613

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 14

2.2.1 Méthodologie.....14

2.2.2 Processus et principes14

2.2.3 Description14

2.3.4 Communication17

➤ 3.Détermination des seuils18

3.1 Méthodologie mise en œuvre 18

3.2 Données mobilisées 19

3.3 Seuils retenus20

➤ 4. Résultats 22

4.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 202522

4.1.1 Français 22

4.1.2 Mathématiques..... 23

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2020..... 24

4.1.3.1 Français 24

4.1.3.2 Mathématiques 26

4.2 Résultats selon le sexe	27
4.2.1 Français, résultats 2025 selon le sexe	27
4.2.2 Mathématiques, résultats 2025 selon le sexe	28
4.2.3 Évolution des écarts entre 2024 et 2025, selon le sexe	29
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement	30
4.3.1 Point d'étape CP, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement	30
4.3.1.1 Français.....	30
4.3.1.2 Mathématiques.....	32
4.3.2 Évolution des écarts entre 2020 et 2025 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement	33
4.3.3 Suivi des cohortes entrées en CP en 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024	43
4.3.3.1 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2024	43
4.3.3.2 Comparaison des cohortes entrées en CP en 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024	43
➤ 5. Questionnaire Enseignants	48
5.1 Participation	48
5.2 Résultats.....	48
5.2.1 Communication	48
5.2.2 Logistique.....	50
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	51
5.2.4 Passation des épreuves	53
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	54
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	56
5.2.7 Bilan.....	59
➤ 6. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	61
6.1 Participation	61
6.2 Résultats.....	62
6.2.1 Communication et logistique.....	62
6.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	63
6.2.3 Portail et restitutions.....	66
6.2.4 Pilotage et formation	67
6.2.5 Bilan.....	72
Références des publications de la DEPP	75

➤ 1. Introduction

Entre le 13 et le 24 janvier 2025, 760 000 élèves de Cours Préparatoire (CP) dans 32 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier.

Quatre mois après les évaluations nationales *Repères de début de CP*, cette évaluation permet de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi, les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Il s'agit de la septième édition de ce dispositif, après ceux déployés en 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 à la suite du lancement des évaluations *Repères CP-CE1* à la rentrée 2018. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), sous l'égide du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- Identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- Lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel, les résultats doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations *Point d'étape CP*, comme ce fut le cas en début d'année en CP et en CE1, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques au milieu du CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Point d'étape CP 2025*. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il aborde aussi la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête auprès des enseignants et des IEN déployée lors de l'évaluation.

➤ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives à mi- CP a eu lieu en janvier 2019. Pour la première édition, les exercices destinés aux élèves avaient été expérimentés en janvier 2018.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou exercices partiellement modifiés) aux évaluations nationales du *Point d'étape CP* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (Inspecteurs de l'éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maître formateur (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP sous l'égide du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

Le CSEN, accompagné de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n° 31 du 31-7-2020). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP travaillent selon les orientations du CSEN.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Point d'étape CP* se déroulent habituellement en début d'année civile, dans la seconde quinzaine du mois de janvier. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2025, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2024. Les élèves passent deux séquences d'environ 8 et 10 minutes en français et deux séquences de 8 et 13 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Dimensions évaluées en 2025

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines et des compétences évalués par le dispositif *Repères* lors de l'année scolaire 2024-2025.

TABEAU 1 • Dimensions évaluées en 2024-2025

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : La compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CP et en début de CE1 en 2024.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (Reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (Calculer en ligne)						
	Soustraire (Calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : La compétence « quantifier des collections (Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée) » a été évaluée en début de CP en 2024.

2.1.5 Comparabilité

Les exercices de l'évaluation *Point d'étape* 2025 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABEAU 2 • Évolution des épreuves de Point d'étape CP entre 2024 et 2025

Français CP					
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Langage oral	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	14			néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes	12			néant
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			néant
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	8			néant
	Lire à voix haute des mots	30			néant
	Lire à voix haute un texte	29			néant
Étude de la langue	Écrire des syllabes (dictées)	10			néant
	Écrire des mots (dictés)	8			néant

Mathématiques CP					
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Nombres et calculs	Comparer des nombres	40			néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	12			néant
	Résoudre des problèmes	5			néant
	Additionner (Calculer en ligne)	10			néant
	Soustraire (Calculer en ligne)	10			néant

Source : DEPP, *Point d'étape CP*

Source : * références au BO n°31 du 31 juillet 2020

Lecture : La compétence « écrire des nombres entiers (sous la dictée) » a été évaluée à la mi- CP en 2024 et à la mi- CP en 2025.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en plus des évaluations *Repères*, un cahier supplémentaire avec de nouveaux items.

2.1.6.1.1 Expérimentation pour le Point d'étape 2025

TABEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation

Strates	Nombres d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	118	3770
Public EP	26	1015
Privé	24	827
Total	168	5612

Source : DEPP, Point d'étape CP
Lecture : L'échantillon est composé de 118 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABEAU 4 • Dimensions évaluées

Expérimentation 24XPECP janvier 2024 pour Point d'étape 2025			
Français		Compétences	
1	Lecture	Lire à voix haute un texte – 1 min	
2		Lire des phrases à compléter	
Mathématiques		Compétences	
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections (passation item par item)	
2		Dénombrer des collections	
3		Reconnaître des nombres dictés	
4		Placer un nombre sur une ligne graduée	

Source : DEPP, Point d'étape CP
Lecture : L'expérimentation 24XPECP est composée de 2 exercices en français et 4 exercices en mathématiques.

2.1.6.1.2 Expérimentation pour le Point d'étape 2026

TABEAU 5 • Échantillon de l'expérimentation

Strates	Nombres d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	89	3110
Public EP	20	801
Privé	18	572
Total	127	4483

Source : DEPP, Point d'étape CP
Lecture : L'échantillon est composé de 89 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABEAU 6 • Compétences évaluées

Expérimentation 25XPECP janvier 2025 pour Point d'étape 2026		
Français		Compétences
1	Langage oral	Comprendre un texte à l'oral (texte narratif lu par l'enseignant(e))
2		Comprendre un texte à l'oral (texte prescriptif lu par l'enseignant(e))
3	Lecture	Lire à voix haute un texte – 1 min

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : L'expérimentation 25XPECP est composée de 3 exercices en français.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, Enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil Scientifique de l' ducation Nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation Nationale ;
- A da Logan, Charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, Inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

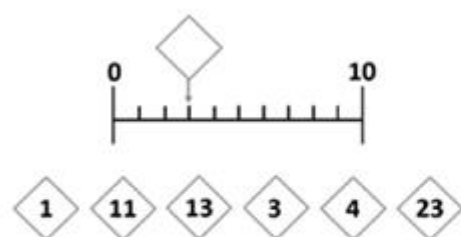
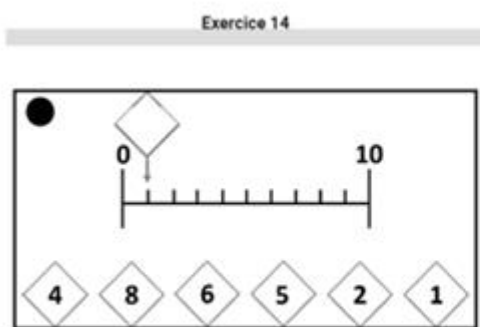
Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr   pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

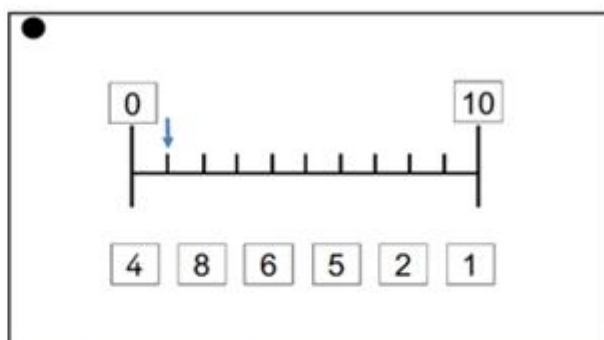
- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile.
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations



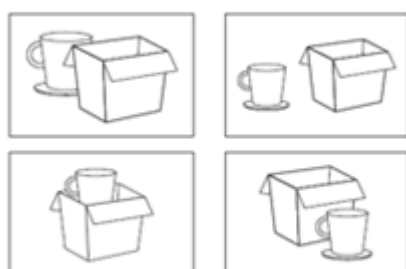
Cahier standard



1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants



3. Cahier pour les élèves non-voyants



Cahier standard



ZEPHORE_3

Page 16

1. **Cahier adapté**
2. **Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants** et capsules vidéos du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

3. **Cahier pour les élèves non-voyants :**
exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

2.3.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports Point d'étape CP](#)

Cahier d'évaluation

[Cahier de l'élève ↴](#)
[Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 1\) ↴](#)
[Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 2\) ↴](#)
[Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants ↴](#)
[Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome 1\) ↴](#)
[Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome 2\) ↴](#)
[Cahier adulte accompagnant - pour le report des réponses de l'élève non voyant par l'adulte ↴](#)

Guide pour le professeur

[Guide pour le professeur ↴](#)
[Guides des scores CP ↴](#)
Documents adaptés
[Consignes de saisie pour les cahiers adaptés ↴](#)
[Guide pour le professeur - version adaptée ↴](#)
[Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants ↴](#)
[Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants ↴](#)

Consignes en langue des signes française (LSF) et en langue des signes française parlée complétée (LfPC)

Exercice 12 - séquence 3



Exercice 12 - séquence 3



» 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Tout comme le dispositif des évaluations *Repères* de début d'année, celui du *Point d'étape CP* est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

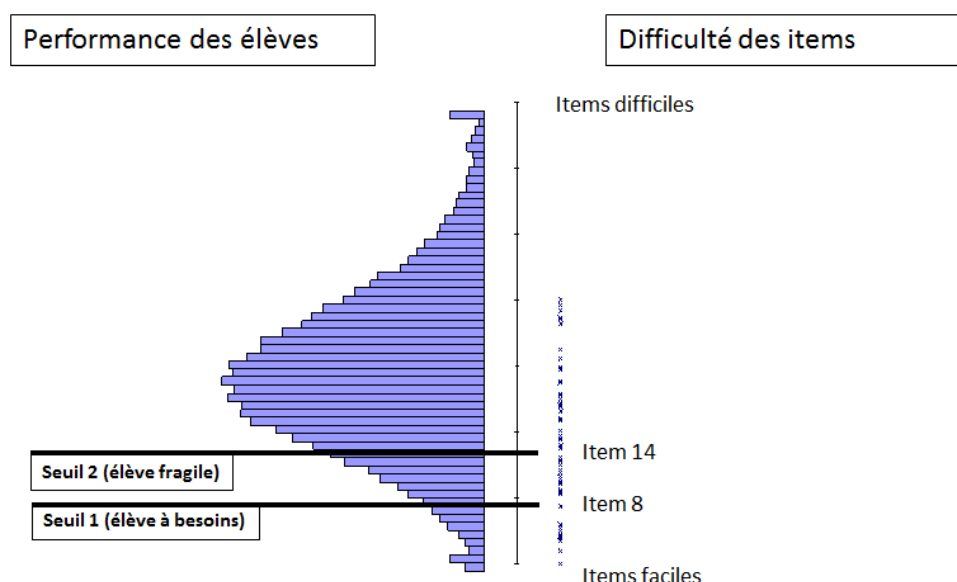
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque juge, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 3.1, le juge a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). A partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marques-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Point d'étape CP 2025*, les contenus sont inchangés par rapport à 2024 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2024 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par classe ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2025, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2024, les seuils définis en 2024 ont été repris et appliqués aux données de 2025.

TABLEAU 7 • Seuils retenus en 2024 et 2025

Compétences	Nombre d'items	Évolution 2024-2025	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	14	néant	7	10
Manipuler des phonèmes	12	néant	4	6
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10	néant	6	8
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	8	néant	1	4
Lire à voix haute des mots	30	néant	6	14
Lire à voix haute un texte	29	néant	6	13
Écrire des syllabes (dictées)	10	néant	3	6
Écrire des mots (dictés)	8	néant	2	4

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : La compétence « comprendre des phrases à l'oral » a été évaluée au point d'étape CP 2024 ainsi qu'en 2025. Le seuil 1 correspond à 7 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Compétences	Nombre d'items	Évolution 2024-2025	Seuil 1	Seuil 2
Comparer des nombres	40	néant	10	16
Écrire des nombres (sous la dictée)	10	néant	4	8
Placer un nombre sur une ligne graduée	12	néant	4	6
Résoudre des problèmes	5	néant	1	3
Additionner (Calculer en ligne)	10	néant	5	7
Soustraire (Calculer en ligne)	10	néant	4	6

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : La compétence « comparer des nombres » a été évaluée au point d'étape CP 2024 ainsi qu'en 2025. Le seuil 1 correspond à 10 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

➤ 4. Résultats

Les contenus des évaluations Point d'étape CP 2025 sont strictement identiques à ceux de 2024 et permettent une comparaison entre ces deux années.

Ces premiers résultats de l'évaluation sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 28 mars 2025. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CP s'élevait à 99,0 % hors Mayotte.

Pour cette année 2025, la situation de Mayotte n'a pas permis au département de participer au dispositif d'évaluation Point d'étape CP.

4.1 Résultats d'ensemble du Point d'étape 2025

4.1.1 Français

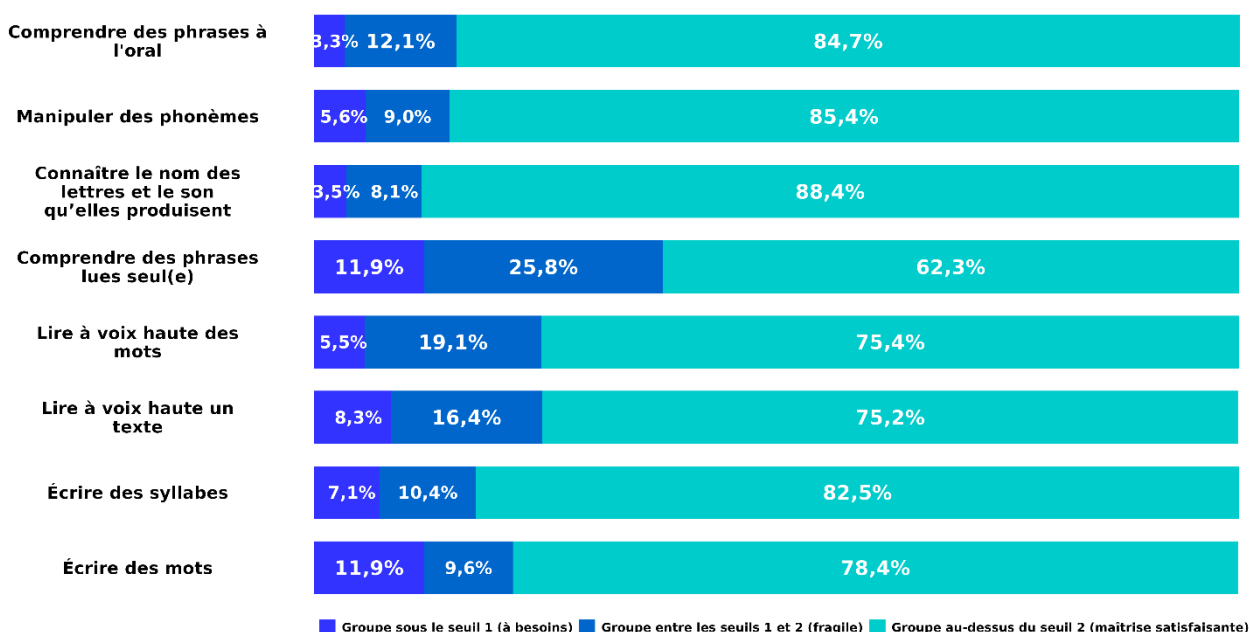
A mi- CP, en 2025, les compétences les mieux maîtrisées sont « comprendre des phrases à l'oral », « manipuler des phonèmes » et « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (respectivement 84,7 %, 85,4 % et 88,4 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

En janvier 2025, trois quarts des élèves de CP ont un niveau satisfaisant de lecture (compétences « lire à voix haute des mots » et « lire à voix haute un texte ») tandis que de 6 à 8 % sont dans le groupe « à besoins ».

Les compétences « écrire des mots » et « écrire des syllabes » sont maîtrisées par quatre élèves sur cinq. 7,1 % des élèves ne sont pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire.

La compétence la moins maîtrisée est « comprendre des phrases lues seul(e) » (62,3 % d'élèves au-dessus du seuil 2).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en milieu de CP en janvier 2025



Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, 84,7 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

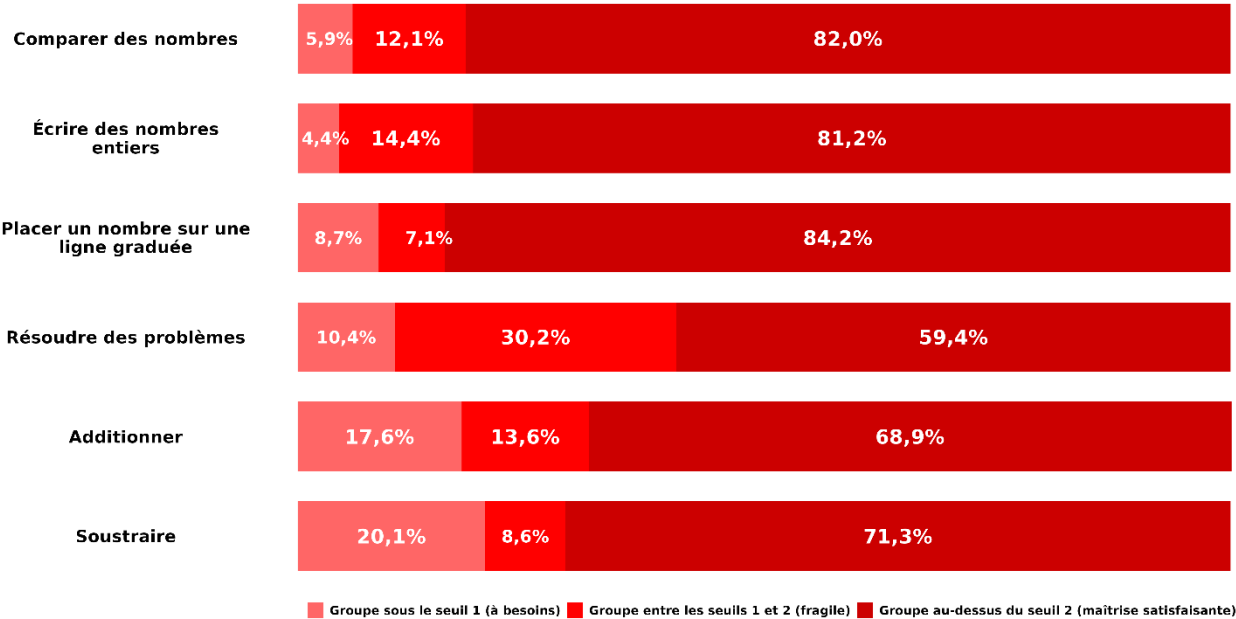
4.1.2 Mathématiques

En mathématiques, les trois compétences les mieux maîtrisées sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » (respectivement 84,2 %, 82,0 % et 81,2 % d’élèves au-dessus du seuil 2).

Comme constaté en début de CP et en début de CE1, la compétence « résoudre des problèmes » reste la moins bien maîtrisée (59,4 %).

Les compétences « additionner » et « soustraire » sont celles où les proportions d’élèves à besoins sont les plus élevées (respectivement 17,6 % et 20,1 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en milieu de CP en janvier 2025



Source : DEPP, Point d’étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, 82,0 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ».

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2020

Remarque préliminaire 1 : les résultats de 2020 à 2024 ne sont pas directement comparables à ceux des précédentes publications (rapports techniques et notes d'information), car ils ont été rétrolés cette année en excluant Mayotte sur toute la période.

Remarque préliminaire 2 : les résultats observés en 2022 ne sont pas comparables avec ceux des autres années car la passation avait été décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire.

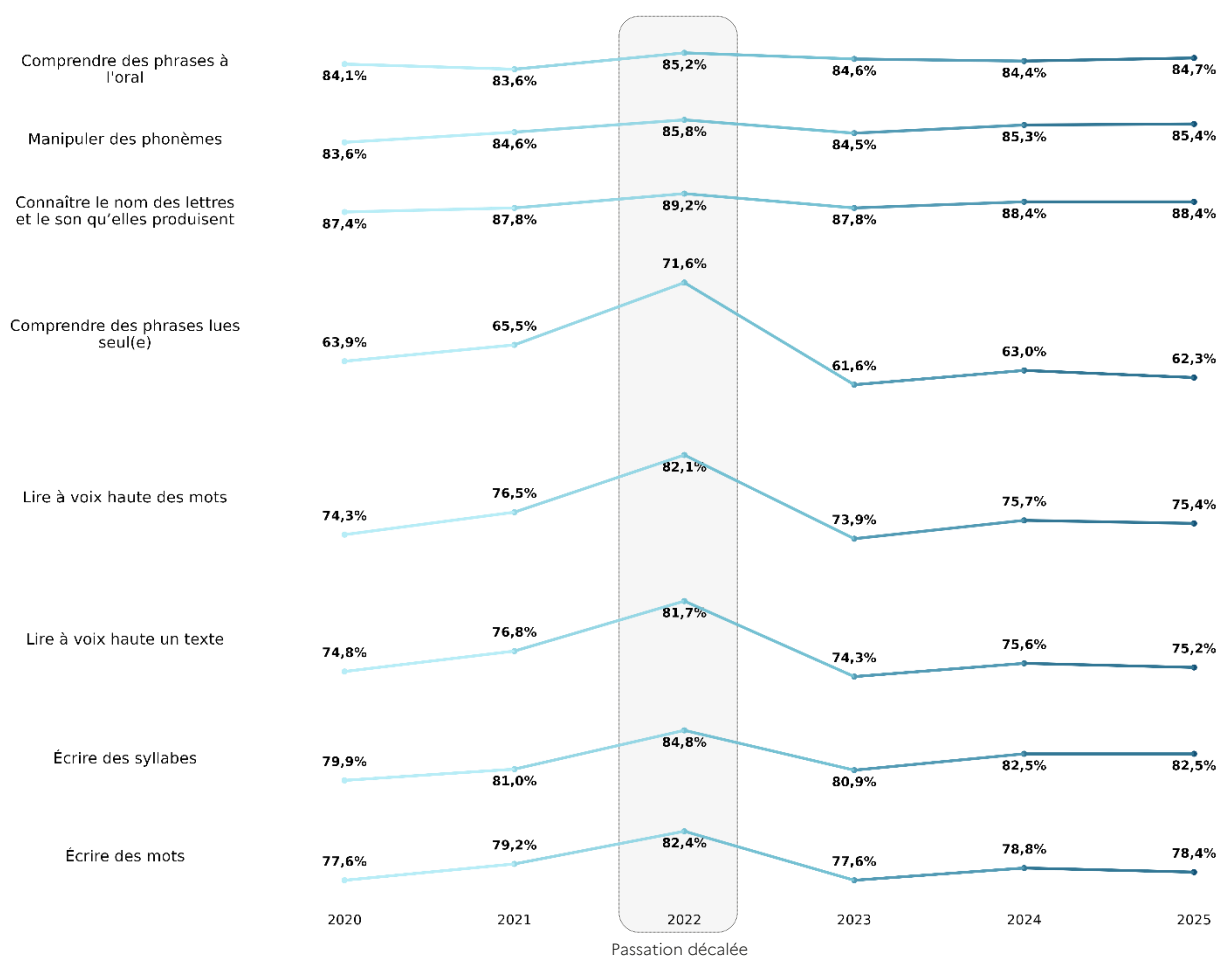
4.1.3.1 Français

Entre 2020 et 2025, les performances des élèves progressent pour trois des huit compétences évaluées : « écrire des syllabes », « manipuler des phonèmes » et « lire à voix haute des mots » (respectivement + 2,6, + 1,8 et + 1,1 point), diminuent pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » (- 1,6 point) et sont stables pour les autres compétences.

En 2025, par rapport à 2024, les résultats sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

Pour rappel, entre 2023 et 2024, les résultats avaient augmenté pour cinq des huit compétences évaluées.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en milieu de CP entre 2020 et 2025



Source : DEPP, *Point d'étape CP*

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

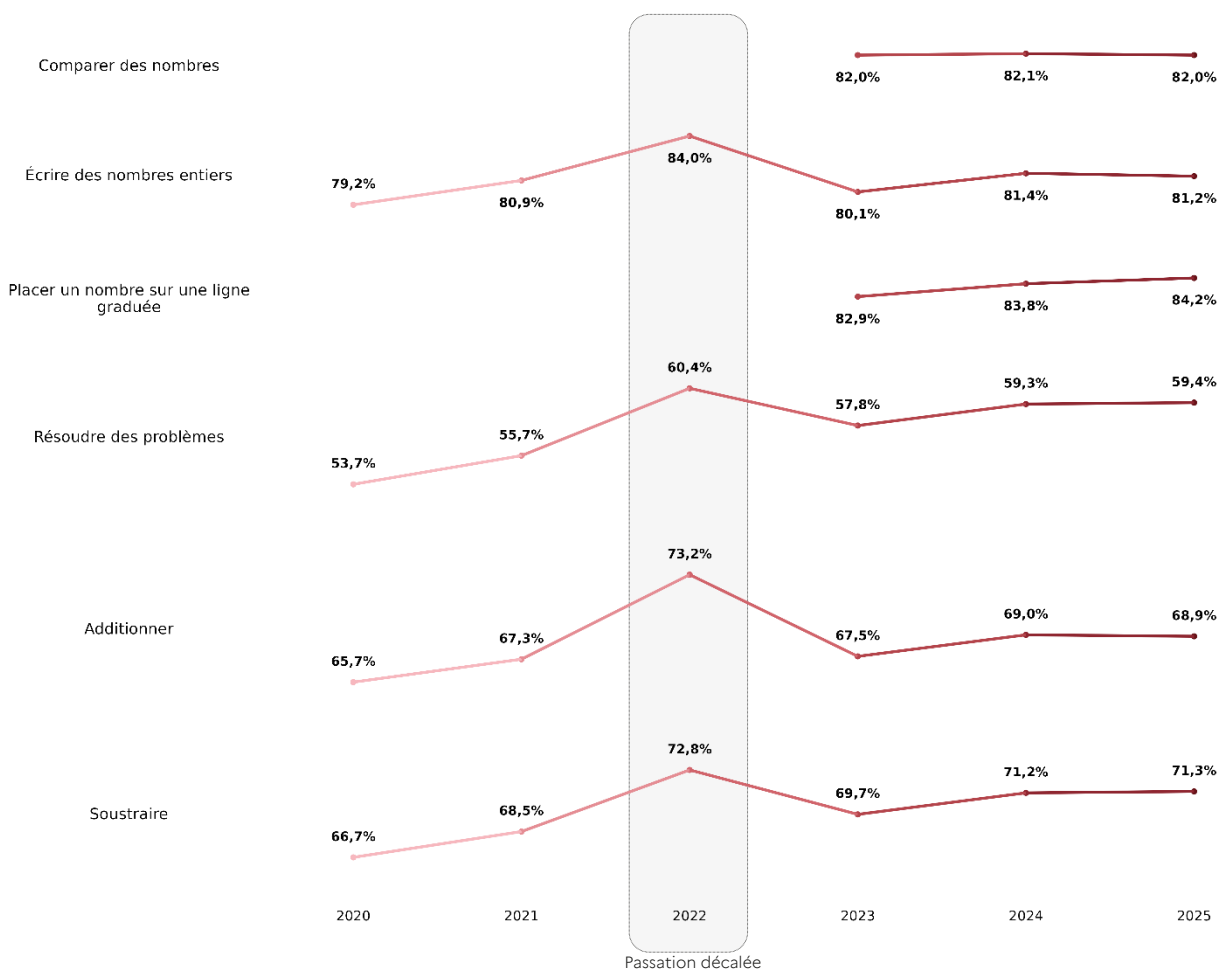
Lecture : En janvier 2025, 84,7 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». Cela représente une augmentation de 0,6 point par rapport à janvier 2020.

4.1.3.2 Mathématiques

En mathématiques, les résultats observés à mi-CP en 2025 pour les quatre compétences comparables sont en progrès par rapport à 2020. C'est notamment le cas en résolution de problèmes (+ 5,7 points) et en calcul en ligne (+ 3,2 points pour « additionner » et + 4,6 points pour « soustraire »).

Sur la période 2024-2025, les taux de maîtrise satisfaisante sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en milieu de CP entre 2020 et 2025



Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, 82,0 % des élèves évalués en CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ». Cela représente une stabilité par rapport à janvier 2023.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 Français, résultats 2025 selon le sexe

En milieu de classe de CP, en français, les filles obtiennent globalement de meilleurs résultats que les garçons.

L'écart de taux de maîtrise le plus élevé est de 4,1 points en faveur des filles en compréhension de phrases à l'oral. La compréhension de phrases lues seul(e) est également mieux maîtrisée par les filles (+3,2 points en leur faveur). Pour les compétences relatives à l'écriture de mots ou de syllabes, les écarts atteignent respectivement 3,5 points et 3,1 points. Les écarts sont moindres pour « manipuler des phonèmes » et « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (respectivement 2,7 et 2,0 points).

La performance des filles dans la compétence « lire à voix haute un texte » est comparable à celle des garçons. La compétence « lire à voix haute des mots » est la seule pour laquelle les filles présentent une maîtrise légèrement inférieure à celle des garçons (-1,2 point).

FIGURE 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en milieu de CP en janvier 2025, selon le sexe (en %)

Compétence	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases à l'oral	2,5	10,7	86,8	4,0	13,4	82,7
Manipuler des phonèmes	4,7	8,5	86,8	6,4	9,4	84,2
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	2,8	7,8	89,4	4,2	8,4	87,4
Comprendre des phrases lues seul(e)	10,8	25,2	64,0	12,8	26,4	60,8
Lire à voix haute des mots	5,0	20,1	74,8	5,9	18,0	76,0
Lire à voix haute un texte	7,7	17,2	75,1	8,9	15,7	75,4
Écrire des syllabes	6,0	9,9	84,1	8,1	10,9	81,0
Écrire des mots	10,6	9,1	80,3	13,1	10,2	76,8

Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, 86,8 %, des filles, contre 82,7 % des garçons, parmi les élèves évalués en CP, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

4.2.2 Mathématiques, résultats 2025 selon le sexe

En mathématiques, la situation est inversée : les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles dans toutes les compétences évaluées.

Les écarts les plus marqués concernent les compétences « écrire des nombres entiers », « comparer des nombres » et « additionner » (respectivement + 4,0, + 3,5 et + 3,0 points). L'écart le plus faible, de +1,3 point en faveur des garçons, concerne la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée ».

Rappelons qu'en début de CP, les filles obtenaient de meilleurs résultats que les garçons dans toutes les compétences évaluées à l'exception de « comparer les nombres ».

FIGURE 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en milieu de CP en janvier 2025, selon le sexe

	Filles			Garçons		
Compétence	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comparer des nombres	5,9	13,9	80,2	5,8	10,4	83,7
Écrire des nombres entiers	4,4	16,4	79,2	4,4	12,4	83,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	8,7	7,8	83,5	8,7	6,4	84,8
Résoudre des problèmes	10,1	31,6	58,4	10,7	28,8	60,4
Additionner	18	14,6	67,4	17,1	12,6	70,3
Soustraire	20,3	9,3	70,4	19,8	8	72,2

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, 80,2 % des filles, contre 83,7 % des garçons, parmi les élèves évalués en milieu de CP, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ».

4.2.3 Évolution des écarts entre 2024 et 2025, selon le sexe

Remarque préliminaire : les résultats de 2025 ne sont pas directement comparables à ceux des précédentes publications (rapports techniques et notes d'information), car ils ont été rétrolés cette année en excluant Mayotte.

Par rapport à mi CP 2024, les écarts sont stables pour toutes les compétences comparables (en valeur absolue, les écarts varient entre 0,0 point et 0,4 point).

FIGURE 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CP en 2024 et 2025, selon le sexe

Compétence	Point d'Etape CP 2024			Point d'Etape CP 2025		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des phrases à l'oral	86,7	82,3	4,4	86,8	82,7	4,1
Manipuler des phonèmes	86,7	84,0	2,7	86,8	84,2	2,6
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	89,4	87,4	1,9	89,4	87,4	2,0
Comprendre des phrases lues seul(e)	64,7	61,3	3,4	64,0	60,8	3,2
Lire à voix haute des mots	75,0	76,3	-1,3	74,8	76,0	-1,2
Lire à voix haute un texte	75,4	75,8	-0,3	75,1	75,4	-0,3
Écrire des syllabes	83,9	81,0	2,9	84,1	81,0	3,1
Écrire des mots	80,4	77,2	3,3	80,3	76,8	3,5
Comparer des nombres	80,3	83,8	-3,5	80,2	83,7	-3,5
Écrire des nombres entiers	79,2	83,5	-4,3	79,2	83,2	-4,0
Placer un nombre sur une ligne graduée	83,0	84,6	-1,6	83,5	84,8	-1,3
Résoudre des problèmes	58,2	60,4	-2,2	58,4	60,4	-2,1
Additionner	67,2	70,7	-3,4	67,4	70,3	-3,0
Soustraire	70,1	72,2	-2,1	70,4	72,2	-1,8

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 4,1 points à la faveur des filles en milieu de CP pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». En janvier 2024, cet écart était de 4,4 points, toujours à la faveur des filles.
Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 Point d'étape CP, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

4.3.1.1 Français

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP varient de 2,7 points pour « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » à 12,5 points pour « comprendre des phrases à l'oral ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ varient de 5,7 points pour « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » à 19,9 points pour « comprendre des phrases à l'oral ».

FIGURE 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en milieu de CP en janvier 2025, selon le secteur (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétence	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases à l'oral	2,6	10,8	86,6	6,3	19,6	74,1	9,3	24	66,7	1,2	7,4	91,4
Manipuler des phonèmes	5,2	8,7	86,1	8,3	11,8	80	10,1	12,9	77	3,2	6,8	89,9
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	3,3	8,0	88,7	4,9	9,1	86	6,9	10,1	83	1,8	7,1	91,1
Comprendre des phrases lues seul(e)	11,3	25,5	63,2	16,8	30,2	53	19,6	31,6	48,7	7,2	21,6	71,1
Lire à voix haute des mots	5,2	19,2	75,6	7,8	21,0	71,2	11,5	22,4	66,1	2,7	15,3	82,0
Lire à voix haute un texte	7,9	16,6	75,5	11,4	18,3	70,2	15,8	19,4	64,9	4,7	13,0	82,3
Écrire des syllabes	6,8	10,4	82,8	9,5	11,8	78,6	12,4	12,6	74,9	3,8	8,5	87,7
Écrire des mots	11,6	9,6	78,8	15,4	10,7	73,9	18,9	10,9	70,2	7,4	8,8	83,8

Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, 86,6 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ». Cette proportion s'élève respectivement à 74,1 %, 66,7 % et 91,4 % chez les élèves des secteurs REP, REP+ et Privé.

4.3.1.2 Mathématiques

Comme en français, les différences de résultats en mathématiques sont marquées en fonction du secteur de scolarisation des élèves. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée. Cependant, en mathématiques, les écarts sont moins importants qu'en français.

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que l'écart est le plus marqué entre les performances des élèves scolarisés dans les écoles du secteur public hors éducation prioritaire (EP) et les élèves scolarisés en REP (9,5 points). Dans les autres compétences, les écarts varient de 1,5 point pour « écrire des nombres entiers » à 7,8 points pour « soustraire ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP +. Ils varient de 4,1 points pour « écrire des nombres entiers » à 14,0 points pour « résoudre des problèmes ».

FIGURE 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en milieu de CP en janvier 2025, selon le secteur (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétence	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comparer des nombres	5,5	11,9	82,6	8,5	13,8	77,7	9,8	13,6	76,6	4	11,3	84,6
Écrire des nombres entiers	4,2	14,4	81,3	5,6	14,6	79,8	7,2	15,6	77,2	3,1	13,4	83,5
Placer un nombre sur une ligne graduée	8,4	7	84,6	11,4	8	80,7	13,2	8,6	78,3	6,4	6	87,6
Résoudre des problèmes	9,8	29,5	60,7	14,8	33,9	51,2	17,6	35,8	46,7	7,1	28,3	64,7
Additionner	17,1	13,6	69,4	21,8	13,8	64,3	24,4	13,9	61,7	13,7	13,3	73
Soustraire	19,1	8,5	72,4	25,9	9,6	64,6	29,7	9,6	60,7	16,1	8,2	75,7

Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, 82,6 % des élèves évalués en CP dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comparer des nombres ». Cette proportion s'élève respectivement à 77,7 %, 76,6 % et 84,6 % chez les élèves des secteurs REP, REP+ et Privé.

4.3.2 Évolution des écarts entre 2020 et 2025 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement

Remarque préliminaire 1 : les résultats de 2020 à 2024 ne sont pas directement comparables à ceux des précédentes publications (rapports techniques et notes d'information), car ils ont été rétropolés cette année en excluant Mayotte sur toute la période.

Remarque préliminaire 2 : les résultats observés en 2022 ne sont pas comparables avec ceux des autres années car la passation avait été décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire.

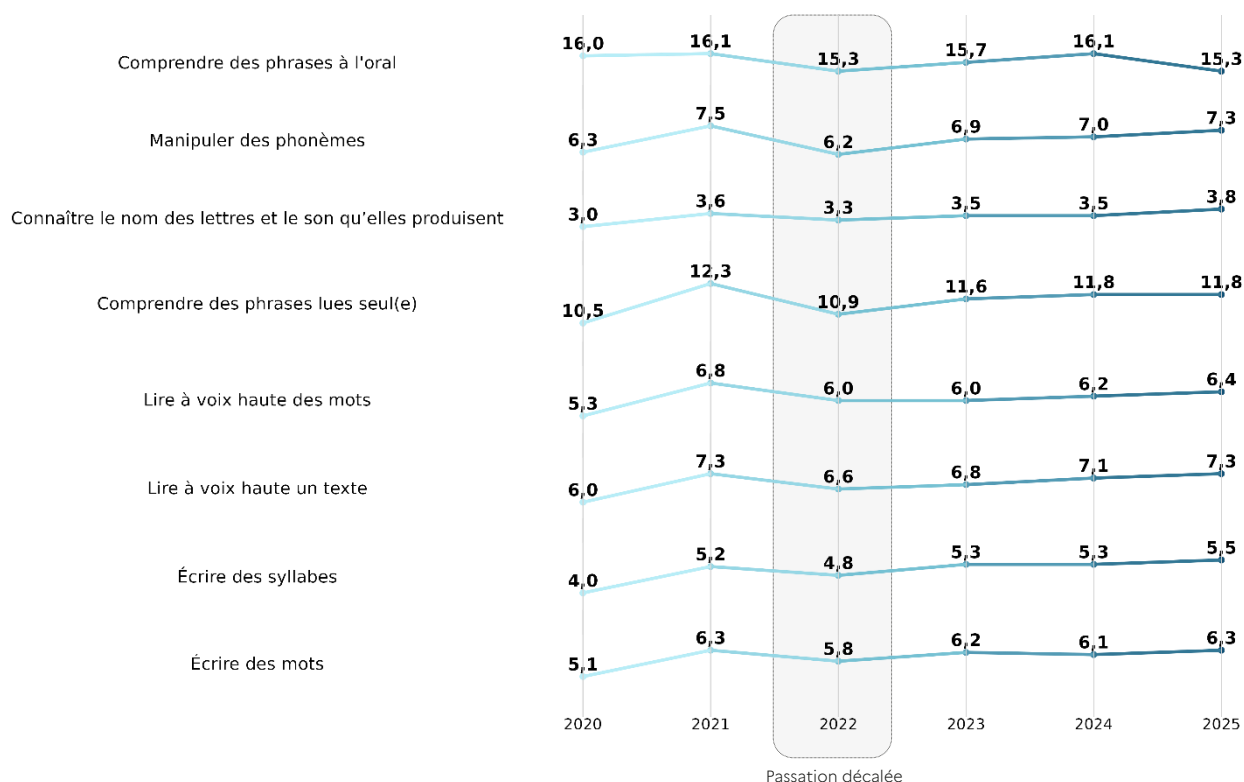
Entre 2020 et 2025, en français, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent dans six des huit compétences. Entre 2024 et 2025, l'écart de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminue pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral » (-0,8 point) et les autres écarts sont stables.

Entre 2020 et 2025, en mathématiques, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour trois des quatre compétences. Entre 2024 et 2025, les écarts diminuent pour les compétences « résoudre des problèmes », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « comparer des nombres » (respectivement de 0,9, 0,7 et 0,5 point). Les écarts de performance restent stables pour les autres compétences évaluées.

Entre 2020 et 2025, en français, les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ diminuent pour la compétence « Comprendre des phrases à l'oral » et sont stables pour les sept autres compétences. Entre 2024 et 2025, les écarts diminuent pour les compétences « comprendre des phrases à l'oral », « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte », « comprendre des phrases lues seul(e) » et « écrire des syllabes » (respectivement de 0,9, 0,7, 0,6, 0,6 et 0,5 point). Les écarts de performance restent stables pour les trois autres compétences évaluées.

Entre 2020 et 2025, en mathématiques, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ diminuent pour les quatre compétences comparables. Entre 2024 et 2025, les écarts diminuent pour cinq des six compétences évaluées (de 0,5 pour « soustraire » à 1,2 point pour « résoudre des problèmes »). Seul l'écart de performance de la compétence « écrire des nombres entiers » reste stable.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP entre 2020 et 2025 (en points de pourcentage)



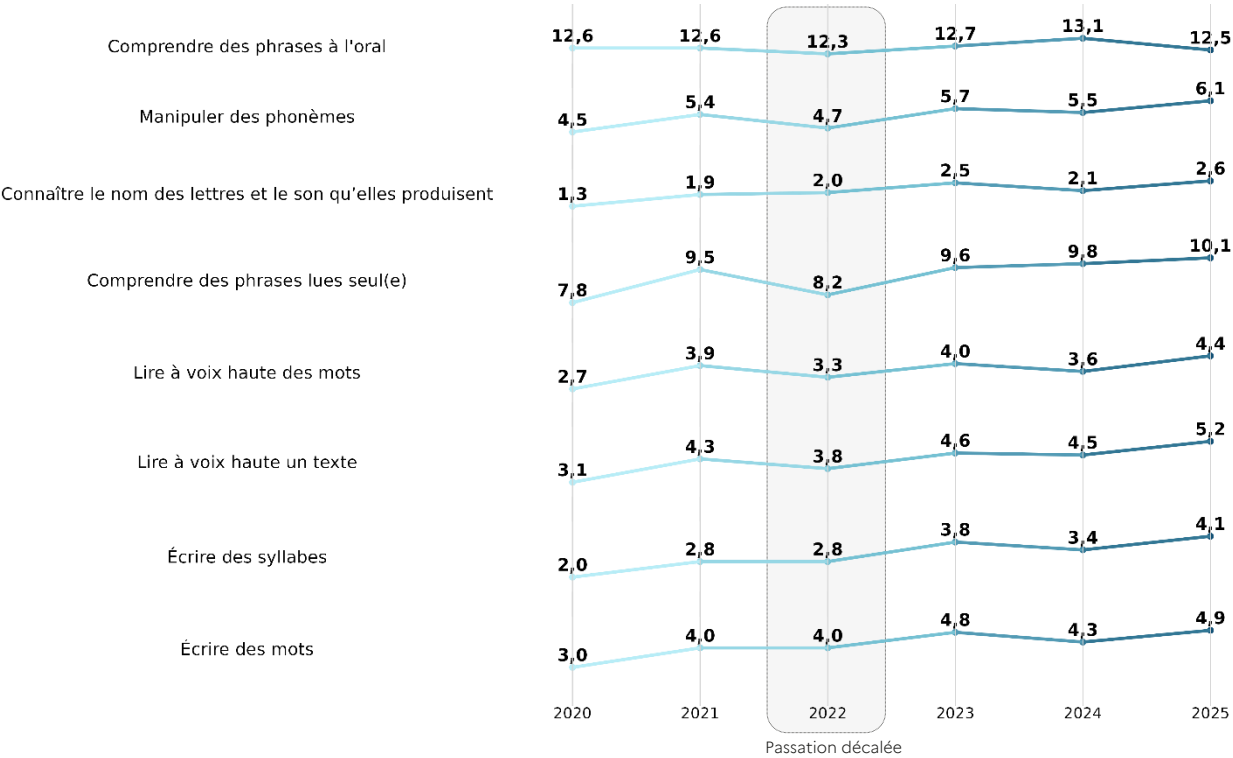
Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », en milieu de CP et pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2), l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves en EP (REP et REP+) est de 15,3 points à la faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. Cela représente une réduction de l'écart de 0,7 point par rapport à janvier 2020.

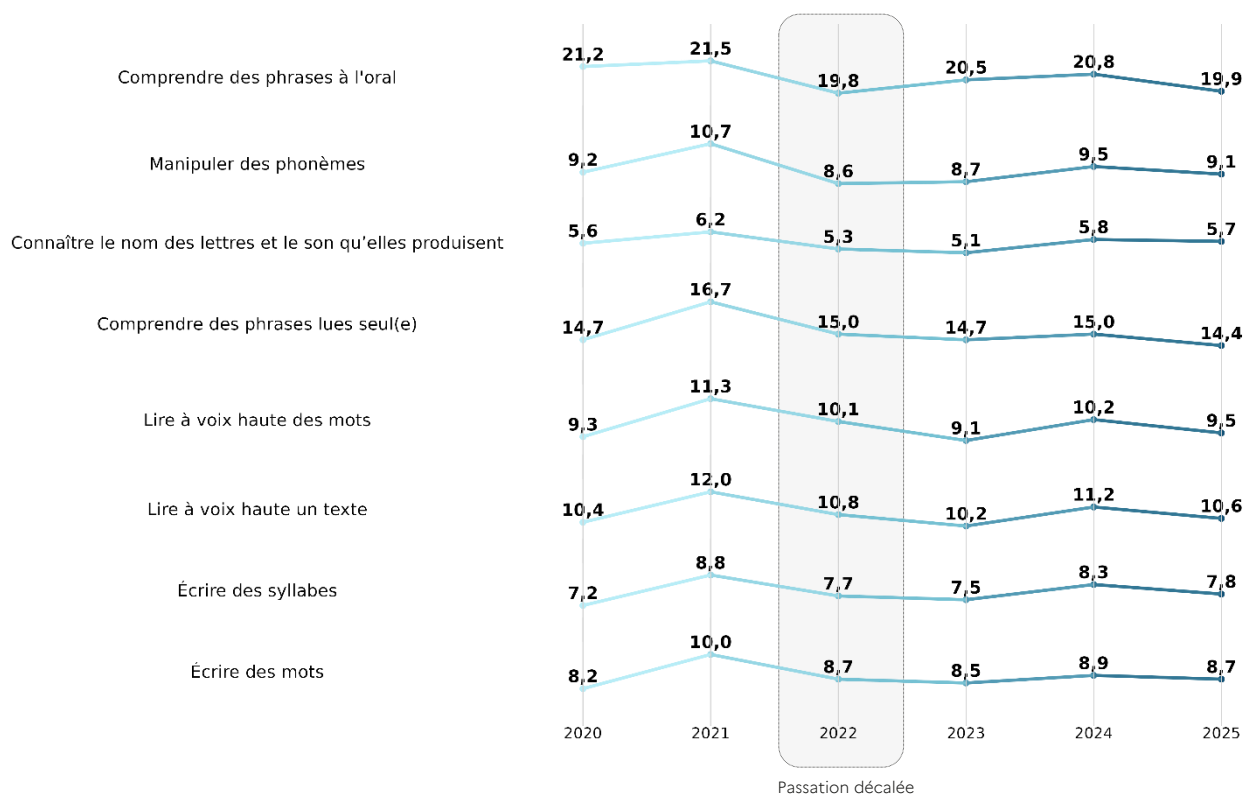
Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP entre 2020 et 2025 (en points de pourcentage)



Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », en milieu de CP et pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2), l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP les élèves scolarisés en REP est de 12,5 points à la faveur des élèves du secteur public hors EP. Cela représente une diminution de l'écart de 0,1 point par rapport à janvier 2020.
 Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ entre 2020 et 2025 (en points de pourcentage)



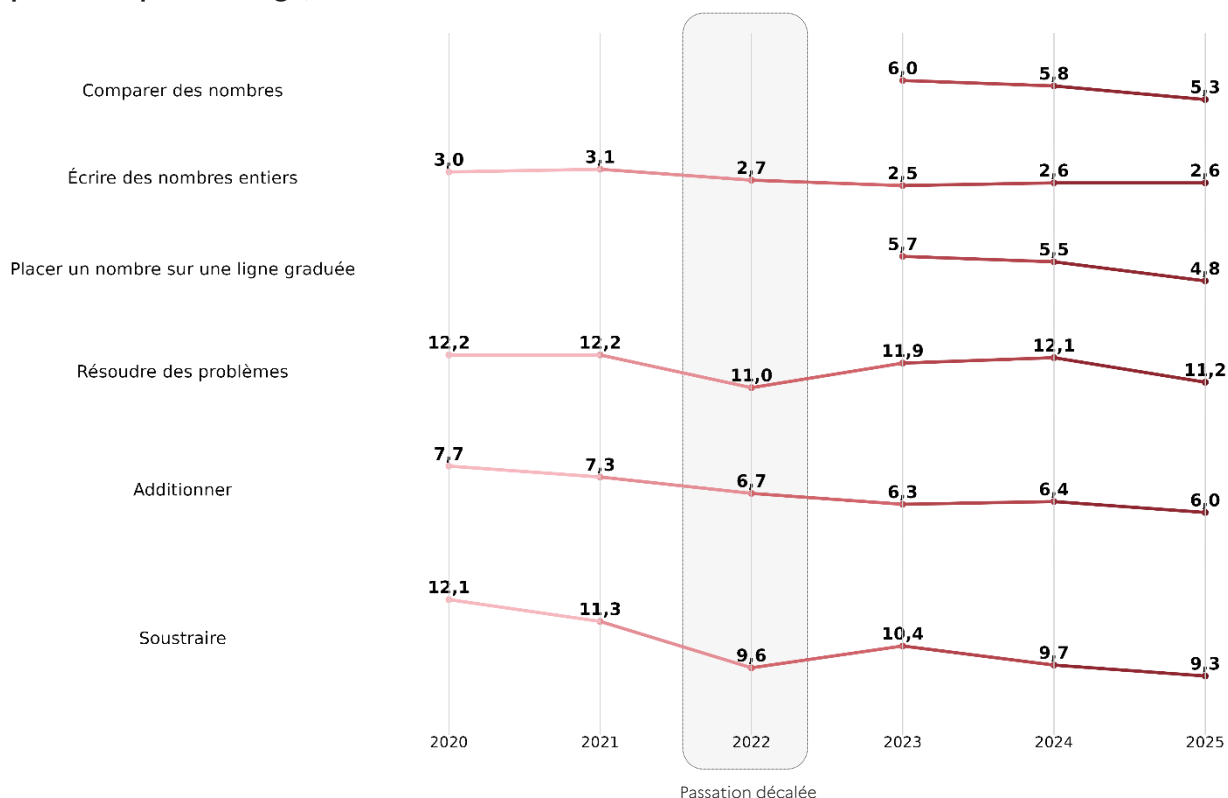
Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », en milieu de CP et pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2), l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP les élèves scolarisés en REP+ est de 19,9 points à la faveur des élèves du secteur public hors EP. Cela représente une réduction de l'écart de 1,3 point par rapport à janvier 2020.

Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 14 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP entre 2020 et 2025 (en points de pourcentage)



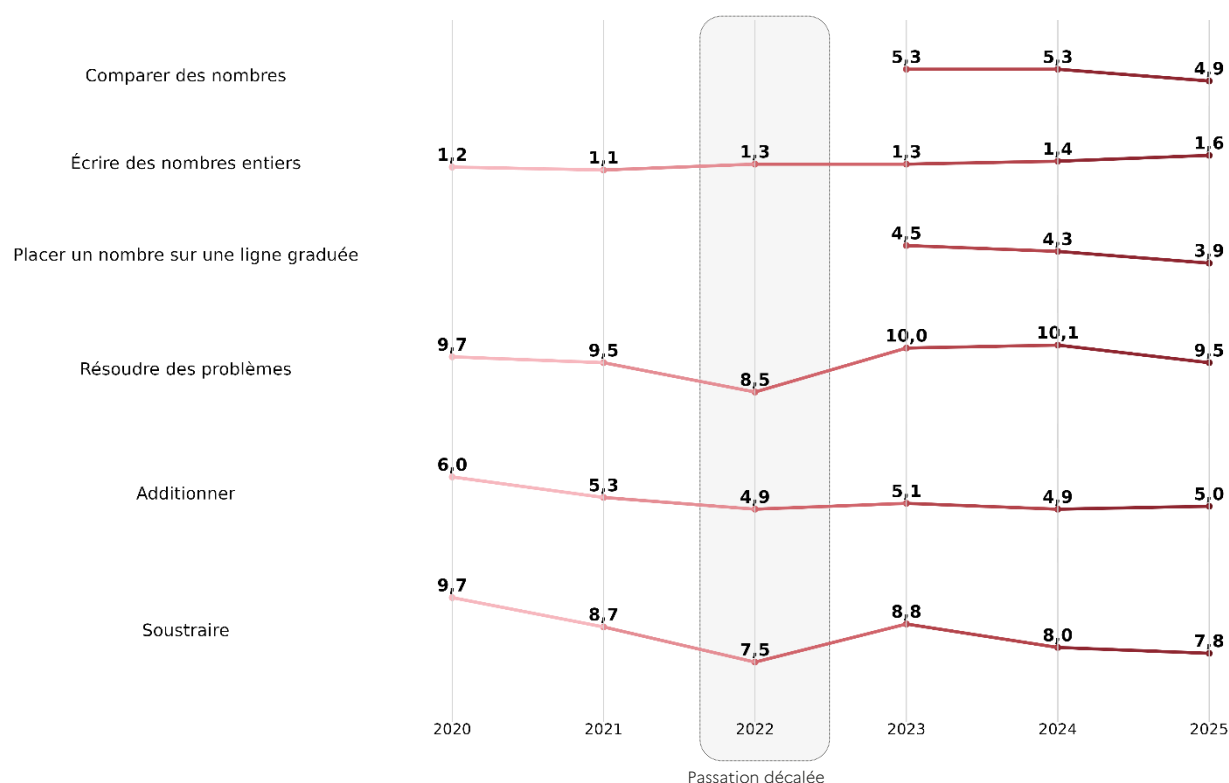
Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, dans la compétence « comparer des nombres », en milieu de CP et pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2), l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves en EP (REP et REP+) est de 5,3 points à la faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. Cela représente une réduction de l'écart de 0,7 point par rapport à janvier 2023.

Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 15 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP entre 2020 et 2025 (en points de pourcentage)



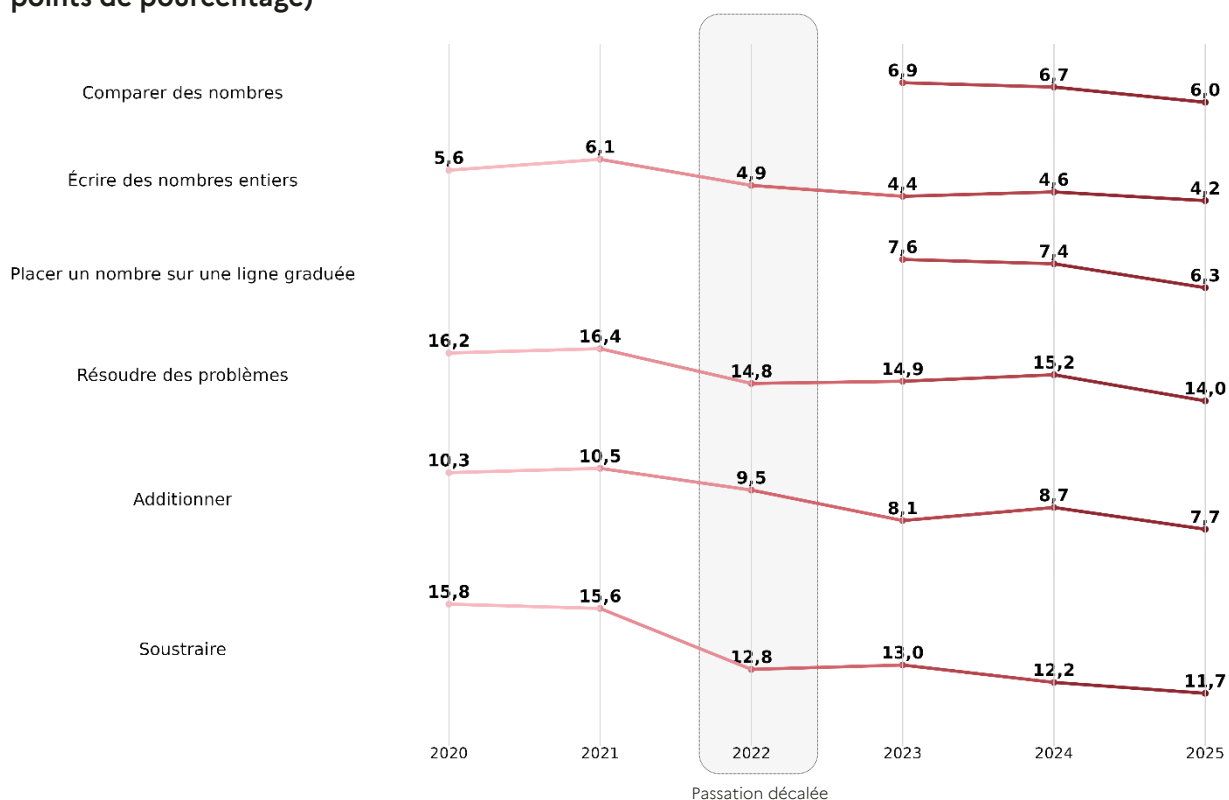
Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, dans la compétence « comparer des nombres », en milieu de CP et pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2), l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP les élèves scolarisés en REP est de 4,9 points à la faveur des élèves du secteur public hors EP. Cela représente une réduction de l'écart de 0,4 point par rapport à janvier 2023.

Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 16 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ entre 2020 et 2025 (en points de pourcentage)



Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En janvier 2025, dans la compétence « comparer des nombres », en milieu de CP et pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2), l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP les élèves scolarisés en REP+ est de 6,0 points à la faveur des élèves du secteur public hors EP. Cela représente une réduction de l'écart de 0,9 point par rapport à janvier 2023.

Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 17 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2024 et 2025 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

	Point d'Etape CP 2024				Point d'Etape CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,5	70,4	16,1	2,70	86,6	71,2	15,3	2,60
Manipuler des phonèmes	86,0	79,0	7,0	1,64	86,1	78,8	7,3	1,66
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88,6	85,1	3,5	1,37	88,7	84,9	3,8	1,39
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,9	52,0	11,8	1,63	63,2	51,4	11,8	1,62
Lire à voix haute des mots	75,9	69,7	6,2	1,37	75,6	69,2	6,4	1,38
Lire à voix haute un texte	75,8	68,7	7,1	1,43	75,5	68,2	7,3	1,44
Écrire des syllabes	82,7	77,3	5,3	1,40	82,8	77,2	5,5	1,42
Écrire des mots	79,1	73,0	6,1	1,40	78,8	72,5	6,3	1,41
Comparer des nombres	82,8	77,0	5,8	1,44	82,6	77,3	5,3	1,40
Écrire des nombres entiers	81,5	78,9	2,6	1,18	81,3	78,8	2,6	1,17
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,3	78,8	5,5	1,45	84,6	79,7	4,8	1,39
Résoudre des problèmes	60,9	48,8	12,1	1,63	60,7	49,5	11,2	1,58
Additionner	69,6	63,2	6,4	1,33	69,4	63,3	6,0	1,31
Soustraire	72,4	62,7	9,7	1,56	72,4	63,1	9,3	1,54

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 15,3 points de pourcentage. En janvier 2024, en CP, cet écart était de 16,1 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,70 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,60 en janvier 2025, en CP. Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 18 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2024 et 2025 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP (différences de proportions et odds ratio)

	Point d'Etape CP 2024				Point d'Etape CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	REP	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	REP	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,5	73,4	13,1	2,32	86,6	74,1	12,5	2,25
Manipuler des phonèmes	86,0	80,6	5,5	1,48	86,1	80,0	6,1	1,55
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88,6	86,5	2,1	1,21	88,7	86,0	2,6	1,27
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,9	54,1	9,8	1,50	63,2	53,0	10,1	1,52
Lire à voix haute des mots	75,9	72,3	3,6	1,21	75,6	71,2	4,4	1,25
Lire à voix haute un texte	75,8	71,3	4,5	1,26	75,5	70,2	5,2	1,31
Écrire des syllabes	82,7	79,2	3,4	1,25	82,8	78,6	4,1	1,30
Écrire des mots	79,1	74,8	4,3	1,27	78,8	73,9	4,9	1,31
Comparer des nombres	82,8	77,5	5,3	1,40	82,6	77,7	4,9	1,37
Écrire des nombres entiers	81,5	80,1	1,4	1,09	81,3	79,8	1,6	1,11
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,3	80,0	4,3	1,34	84,6	80,7	3,9	1,32
Résoudre des problèmes	60,9	50,8	10,1	1,51	60,7	51,2	9,5	1,47
Additionner	69,6	64,7	4,9	1,25	69,4	64,3	5,0	1,26
Soustraire	72,4	64,3	8,0	1,45	72,4	64,6	7,8	1,44

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 12,5 points de pourcentage. En janvier 2024, en CP, cet écart était de 13,1 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,32 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est de 2,25 en janvier 2025, en CP.
Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 19 • Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2024 et 2025 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (différences de proportions et odds ratio)

	Point d'Etape CP 2024				Point d'Etape CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	REP+	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	REP+	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,5	65,7	20,8	3,34	86,6	66,7	19,9	3,22
Manipuler des phonèmes	86,0	76,6	9,5	1,88	86,1	77,0	9,1	1,85
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	88,6	82,9	5,8	1,61	88,7	83,0	5,7	1,60
Comprendre des phrases lues seul(e)	63,9	48,9	15,0	1,85	63,2	48,7	14,4	1,81
Lire à voix haute des mots	75,9	65,7	10,2	1,64	75,6	66,1	9,5	1,59
Lire à voix haute un texte	75,8	64,6	11,2	1,72	75,5	64,9	10,6	1,67
Écrire des syllabes	82,7	74,4	8,3	1,64	82,8	74,9	7,8	1,60
Écrire des mots	79,1	70,2	8,9	1,60	78,8	70,2	8,7	1,58
Comparer des nombres	82,8	76,1	6,7	1,51	82,6	76,6	6,0	1,45
Écrire des nombres entiers	81,5	77,0	4,6	1,32	81,3	77,2	4,2	1,29
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,3	76,9	7,4	1,61	84,6	78,3	6,3	1,52
Résoudre des problèmes	60,9	45,7	15,2	1,85	60,7	46,7	14,0	1,77
Additionner	69,6	60,9	8,7	1,47	69,4	61,7	7,7	1,41
Soustraire	72,4	60,2	12,2	1,73	72,4	60,7	11,7	1,70

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En janvier 2025, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 19,9 points de pourcentage. En janvier 2024, en CP, cet écart était de 20,8 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,34 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en milieu de CP en janvier 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 3,22 en janvier 2025, en CP. Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

4.3.3 Suivi des cohortes entrées en CP en 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024

Remarque préliminaire 1 : pour le Point d'Etape CP, les résultats de 2020 à 2024 ne sont pas directement comparables à ceux des précédentes publications (rapports techniques et notes d'information), car ils ont été rétopolés cette année en excluant Mayotte sur toute la période.

Remarque préliminaire 2 : pour le Point d'Etape CP, les résultats observés en 2022 ne sont pas comparables avec ceux des autres années car la passation avait été décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire.

4.3.3.1 Suivi de la cohorte entrée en CP en 2024

Sur les trois compétences évaluées en français à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2024, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent pour deux compétences : la baisse est de 3,5 points pour « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et de 3,3 points pour « manipuler des phonèmes ». L'écart est stable pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».

Sur les deux compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent de 5,8 points en résolution de problèmes et de 2,4 points en écriture de nombres.

4.3.3.2 Comparaison des cohortes entrées en CP en 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024

Les résultats observés concernant la cohorte 2024 peuvent être comparés avec ceux des cohortes précédentes, à l'exception de la cohorte 2021 qui n'a pas été évaluée à mi-CP au même moment que les autres.

Pour l'année scolaire 2024-2025, entre le début CP et la mi-CP, les réductions des écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont comparables à 2024 (cohorte entrée en CP en 2023).

Rappelons qu'à la rentrée 2020, une hausse des écarts avait été constatée en début de CP. En effet, les élèves scolarisés en EP avaient davantage souffert de la fermeture des écoles en raison de la crise sanitaire.

FIGURE 20 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2024 et Point d'étape (cohorte 2024) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CP 2024				Point d'Etape CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,3	71,1	15,2	2,56	86,6	71,2	15,3	2,60
Manipuler des phonèmes	84,8	74,2	10,6	1,94	86,1	78,8	7,3	1,66
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84,0	76,7	7,3	1,59	88,7	84,9	3,8	1,39
Écrire des nombres entiers	90,2	85,2	5,0	1,60	81,3	78,8	2,6	1,17
Résoudre des problèmes	70,4	53,4	17,0	2,08	60,7	49,5	11,2	1,58

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En septembre 2024, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 15,2 points de pourcentage. En janvier 2025, à mi-CP, cet écart est de 15,3 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,56 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,60 à mi-CP. Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés.

FIGURE 21 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2023 et Point d'étape (cohorte 2023) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CP 2023				Point d'Etape CP 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,5	71,0	15,5	2,62	86,5	70,4	16,1	2,70
Manipuler des phonèmes	84,1	72,9	11,1	1,96	86,0	79,0	7,0	1,64
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	82,0	74,0	8,0	1,60	88,6	85,1	3,5	1,37
Écrire des nombres entiers	89,4	83,9	5,4	1,61	81,5	78,9	2,6	1,18
Résoudre des problèmes	69,8	52,1	17,6	2,12	60,9	48,8	12,1	1,63

Source : DEPP, Point d'étape CP

Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2023, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 15,5 points de pourcentage. En janvier 2024, à mi-CP, cet écart est de 16,1 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,62 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2023 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,70 à mi-CP.

Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés

FIGURE 22 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2022 et Point d'étape (cohorte 2022) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CP 2022				Point d'Etape CP 2023			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	87,2	72,4	14,8	2,61	86,6	70,9	15,7	2,66
Manipuler des phonèmes	84,5	73,9	10,6	1,93	85,1	78,2	6,9	1,59
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	82,2	73,6	8,6	1,66	88,0	84,5	3,5	1,34
Écrire des nombres entiers	89,9	84,5	5,3	1,63	80,2	77,7	2,5	1,16
Résoudre des problèmes	70,0	52,8	17,2	2,09	59,2	47,4	11,9	1,62

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En septembre 2022, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 14,8 points de pourcentage. En janvier 2023, à mi-CP, cet écart est de 15,7 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,61 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2022 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,66 à mi-CP. Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés

FIGURE 23 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP en 2019 et Point d'étape (cohorte 2019) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CP 2019				Point d'Etape CP 2020			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
Compétence	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio	Public Hors EP	EP (REP, REP+)	Écart	Odds Ratio
Comprendre des phrases à l'oral	86,3	72,1	14,3	2,45	86,2	70,2	16,0	2,65
Manipuler des phonèmes	83,8	73,0	10,8	1,91	84,1	77,8	6,3	1,51
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	80,8	72,2	8,6	1,62	87,5	84,5	3,0	1,28
Écrire des nombres entiers	88,5	82,7	5,8	1,61	79,4	76,4	3,0	1,19
Résoudre des problèmes	68,7	50,5	18,2	2,15	55,2	43,0	12,2	1,64

Source : DEPP, Point d'étape CP
Champ : France hors Mayotte + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat
Lecture : En septembre 2019, en CP, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP (REP, REP+) est de 14,3 points de pourcentage. En janvier 2020, à mi- CP, cet écart est de 16,0 points. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,45 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en septembre 2019 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,65 à mi- CP. Du fait des arrondis, les écarts peuvent être différents de la différence entre les taux de maîtrise affichés

➤ 5. Questionnaire Enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Point d'étape CP*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape* de janvier 2025 mise en regard des évaluations précédentes.

Les dimensions interrogées sont les suivantes :

- Communication
- Logistique
- Contenu pédagogique des séquences
- Passation des épreuves
- Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves
- Restitution des acquis des élèves
- Bilan

5.1 Participation

À la date du 20 février 2025, 3 745 enseignants ont participé à ce questionnaire.

Les résultats suivants concernent uniquement les enseignants ayant répondu aux questions analysées dans ce chapitre. Les non-répondants ne sont donc pas inclus dans le calcul des pourcentages.

Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

En 2025, tout comme pour les évaluations des élèves, le département de Mayotte n'a pas été sollicité par les questionnaires auprès des enseignants.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

59 % des enseignants répondants déclarent avoir été informés de la passation des évaluations nationales par la voie hiérarchique. 94 % des enseignants de CP indiquent que l'information leur est parvenue suffisamment tôt et 96 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

83 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur Eduscol dans les pages « Évaluer en milieu d'année au CP, un *point d'étape* vers la réussite » et 89 % estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

TABLEAU 8 • Proportion d’enseignants répondants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « oui » (en %)			
	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
L’information concernant l’évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	81	95	93	94
L’information concernant l’évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	83*	96*	97*	96*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	72	82	87	83
Les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	74	88	94	89

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Note : * Enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Lecture : En 2025, 94 % des enseignants répondants indiquent que l’information concernant l’évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Dans l’ensemble, la majorité des enseignants répondant à l’enquête jugent utiles les documents proposés sur Eduscol.

Les quatre ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l’accompagnement des élèves, le guide pour l’accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations et les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 86 %, 75 %, 70 % et 69 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (44 %).

TABEAU 9 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile » (en %)			
	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Les cahiers et guides en version PDF	68	82	83	86
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	46	59	59	60
La vidéo de présentation générale du dispositif	35	43	41	44
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	35	43	41	44
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	45	57	57	60
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	34	48	47	50
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	33	*	*	*
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	47	66	66	69
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	57	71	74	75
Le texte collectif <i>EvalAide</i> rédigé par le Conseil Scientifique de l'éducation nationale	38	48	50	*
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations	*	*	*	70

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2025, 86 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

5.2.2 Logistique

En 2025, 91 % des enseignants répondants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 84 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

94 % des enseignants répondants déclarent disposer du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 65 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Trois quarts des répondants déclarent avoir eu connaissance de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (76 %). Parmi ces enseignants, 86 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Six sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants et pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 64 % et 59 %).

Par ailleurs, 25 % des enseignants répondants estiment que, pour certains élèves de leur classe, l'utilisation d'un cahier adapté est nécessaire.

TABLEAU 10 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)			
	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	80	91	91	91
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	82	87	83	84
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	66	80	85	94
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	65	50	64	65
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	63	73	76	76
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	79	62	87	86
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	55,5	48	66	64
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes complétée parlée	52	46	62	59

Source : DEPP, Point d'étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.
Lecture : En 2025, 91 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est demandé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors du Point d'étape CP 2025. En 2025, le taux d'accord des enseignants avec la pertinence des exercices proposés reste élevé.

En français, en milieu de CP, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des enseignants répondants (de 71 % à 93 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En mathématiques, l'exercice « placer des nombres sur une ligne graduée », introduit en 2023, est jugé pertinent par 81 % des enseignants répondants. Les autres exercices proposés sont accueillis favorablement par la majorité des enseignants répondants (de 78 % à 96 % d'approbation).

TABLEAU 11 • Proportion d’enseignants répondants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves lors du Point d’étape CP (en %)

Français	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	82	78	72	76	89	90	89
Manipuler des phonèmes	71	74	70	73	87	89	86
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	81	79	74	78	93	95	93
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	*	63	63	73	77	75	71
Lire à voix haute des mots	78	73	69	76	84	83	79
Lire à voix haute un texte	75	70	67	74	81	81	77
Écrire des syllabes (dictées)	85	82	75	80	93	93	91
Écrire des mots (dictés)	83	81	74	80	93	93	91
Mathématiques	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Comparer des nombres	72	70	65	68	81**	81	78
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	89	84	76	80	96	97	96
Placer un nombre sur une ligne numérique	18	21	27	31	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne graduée	*	*	*	*	77	80*	81
Résoudre des problèmes	76	76	71	75	89	88	87
Additionner (Calculer en ligne)	83	80	74	79	93	93	91
Soustraire (Calculer en ligne)	80	76	71	78	90	91	89

Source : DEPP, Point d’étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.

Note : *données non disponibles

Note : **exercice modifié

Lecture : En 2025, 89 % des enseignants répondants indiquent que l’exercice « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves lors du point d’étape CP.

5.2.4 Passation des épreuves

La quasi-totalité des répondants jugent favorablement le contenu des guides pour mener à bien la passation des épreuves.

TABEAU 12 • Proportion d’enseignants répondants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)			
	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Partie « Français » du guide	82	98	97	98
Partie « Mathématiques » du guide	82	98	97	97

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Lecture : En 2025, 98 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d’informations pour mener à bien les passations.

En 2025, en milieu de CP, 80 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et de mathématiques. Depuis l’évaluation de mi-CP 2019, afin de prendre en compte les avis des enseignants, la durée de passation des séquences a été réduite en augmentant le nombre de séquences et en supprimant quelques exercices.

TABEAU 13 • Proportion d’enseignants répondants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)						
	Point d’étape 2019	Point d’étape 2020	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Séquences de français	56	65	72	71	81	82	80
Séquences de mathématiques	60	65	72	70	82	82	80

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Lecture : En 2025, 80 % des enseignants répondants indiquent qu’ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2025, 79 % des enseignants répondants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 81 % des répondants considèrent plutôt facile ou très facile l’accessibilité au portail en termes de connexion. 89 % déclarent également que les didacticiels sont efficaces.

TABEAU 14 • Opinion des enseignants répondants sur l’utilisation du portail (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « oui » (en %)					
	Point d’étape 2020	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	59	59	57	72	83	79
Enseignants déclarant que l’accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	70	70	*	80	85	81
Efficacité des didacticiels	70	66	66	82	91	89

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Note : *Données non disponibles.
Lecture : En 2025, En 2024, 79 % des enseignants répondants indiquent qu’ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

71 % des enseignants répondants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 80 % des répondants indiquent qu’ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d’un élève.

TABLEAU 15 • Nombre de connexions au portail et durée de saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d’enseignants (en %)	
	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Entre 1 et 5 fois	58	71
Entre 6 et 10 fois	17	21
Plus de 10 fois	6	8
Sans réponse	18	/
Temps passé pour saisir les réponses d’un élève	Part d’enseignants (en %)	
	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Moins de 10 minutes	21	23
Entre 11 et 20 minutes	43	57
Plus de 20 minutes	18	20
Sans réponse	18	/

Source : DEPP, Point d’étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.

Lecture : En 2025, 71 % des enseignants répondants indiquent qu’ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

Lors du Point d'étape CP 2025, 91 % des enseignants répondants sont satisfaits des fiches de restitution individuelle et 86 % des répondants enseignants sont satisfaits du tableau des résultats détaillés. Huit enseignants sur dix jugent pertinents l'arborescence, le guide des scores et les fiches descriptives à destination des parents.

TABEAU 16 • Opinion des enseignants répondants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)						
	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	54	65	68	70	84	87	86
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	59	65	69	72	89	91	91
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	45	47	52	60	73	75	77
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	39	55	59	64	77	79	79
Les fiches descriptives à destination des parent vous paraissent-elles pertinentes ?	*	*	*	*	*	78	79

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

Note : *Données non disponibles.

Lecture : En 2025, 86 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

Un enseignant répondant sur deux déclare utiliser les tableaux de résultats détaillés pour identifier les besoins des élèves et pour prioriser les compétences à renforcer avec les élèves (respectivement 54 % et 52 %). Trois répondants sur dix indiquent utiliser cette ressource comme support pour préparer une réunion avec les parents d'élèves (30 %).

TABEAU 17 • Utilisation(s) des tableaux de résultats détaillés (tableurs téléchargeables depuis le portail) par les enseignants répondants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)
	Point d'étape 2025
Identifier les besoins des élèves	54
Prioriser les compétences à renforcer avec les élèves	52
Constituer des groupes de remédiation	42
Préparer les différents conseils (de maîtres, de cycle)	30
Servir d'appui pour préparer une réunion avec les parents d'élèves	43
Autres	3

Source : DEPP, Point d'étape CP
Lecture : En 2025, 54 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés leur a permis d'identifier les besoins des élèves.

Au moins quatre répondants sur dix déclarent utiliser les guides des scores pour avoir une vision d'ensemble de l'évaluation et caractériser les difficultés des élèves identifiés à besoins ou fragiles (respectivement 48 % et 41 %). Moins de deux enseignants sur dix indiquent utiliser cette ressource pour faciliter la lecture des résultats, comprendre l'intérêt des exercices proposés et utiliser les fiches ressources proposées sur Eduscol (respectivement 15 %, 14 % et 14 %).

TABLEAU 18 • Utilisation(s) du guide des scores par les enseignants répondants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)
	Point d'étape 2025
Avoir une vision d'ensemble de l'évaluation	48
Comprendre l'intérêt des exercices proposés	14
Caractériser les difficultés des élèves identifiés à besoins ou fragiles	41
Mieux cerner les besoins des élèves pour constituer les groupes	32
Elaborer les PPRE	27
Utiliser les fiches ressources proposées sur eduscol	14
Servir d'appui pour préparer une réunion avec les parents d'élèves	29
Faciliter la lecture des résultats détaillés à l'aide de la notice technique proposée en fin de guide des scores	15
Autres	2

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : En 2025, 48 % des enseignants répondants indiquent que le guide des scores leur permet d'avoir une vision d'ensemble de l'évaluation.

5.2.7 Bilan

Lors du Point d'étape CP 2025, 91 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 44 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 66 % des répondants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin. Enfin, 64 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès des élèves en milieu d'année.

TABLEAU 19 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)						
	Point d'étape 2019	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	37	44	53	50	65	69	66
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	18	25	30	32	42	42	44
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	80	75	78	75	91	92	91
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves en milieu de l'année ?	*	*	*	*	*	*	64

Source : DEPP, Point d'étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.
Note : * Données non disponibles.
Lecture : En 2025, 66 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

84 % des enseignants déclarent utiliser les résultats de l'évaluation lors d'un entretien avec un parent d'élève. Six enseignants répondants sur dix s'appuient sur ces données lors de réunions avec le réseau d'aide, en réunion de cycles, en conseil des maîtres ou pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC (respectivement 73 %, 66 %, 63 % et 64 %). Moins de la moitié des répondants utilisent les résultats de l'évaluation pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroisements avec les autres enseignants du même niveau (46 %) ou en conseil d'école (37 %).

TABLEAU 20 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants répondants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)				
	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	47	45	60	63	64
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés de l'élève.	65	63	79	85	84
Les résultats sont utilisés lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	53	52	69	74	73
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroisements.	35	36	47	51	46
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	51	50	65	68	66
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	45	46	61	63	63
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	27	28	39	43	37

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

Lecture : En 2025, 64 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

➤ 6. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

A l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations Repères CP-CE1 et Point d'étape est adressé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation Point d'étape CP de janvier 2025 mis en regard, quand cela est possible, des résultats des sessions précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

Communication et logistique

Contenus pédagogiques des séquences

Portail et restitutions

Pilotage et formation

Bilan

6.1 Participation

A la date du 17 février 2025, 369 IEN ont participé à ce questionnaire.

Les résultats suivants concernent uniquement les inspecteurs de circonscription ayant répondu aux questions analysées dans ce chapitre. Les non-répondants ne sont donc pas inclus dans le calcul des pourcentages.

Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

En 2025, tout comme pour les évaluations des élèves, le département de Mayotte n'a pas été sollicité par les questionnaires auprès des inspecteurs de circonscription.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

Lors du Point d'étape CP 2025, neuf répondants sur dix indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (94 %). D'une manière générale, 93 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents.

93 % des répondants ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces inspecteurs, 98 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (respectivement 83 % et 76 %).

TABLEAU 21 • Déclarations des IEN répondants sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)					
	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	88	82	96	95	96	94
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85	79	92	95	93	93
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté ?	90	88	95	92	98	98
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	74	74	80	71	84	83
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	57	62	72	61	75	76
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...)	91*	84*	95*	95*	94*	93

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

Note : * pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Lecture : En 2025, 94 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers informant de la passation.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (78 %). La version du cahier adapté standard est la plus largement commandée par les enseignants (100 %), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (28 %) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (18 %).

Neuf inspecteurs sur dix affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 88 % et 86 %).

TABEAU 22 • Déclarations des IEN répondants sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)					
	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	*	*	63	64	74	78
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standard ?	*	*	94	59	99	100
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	*	*	19	12	32	28
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	*	*	19	11	20	18
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	88	79	93	90	93	88
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	74	77	91	85	79	86

Source : DEPP, Point d'étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.
Note : * données non disponibles.
Lecture : En 2025, 78 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

6.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2025, en français et en mathématiques, en milieu de CP, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs répondants (de 90 % à 99 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 99 % des inspecteurs répondants jugent pertinent l'exercice « écrire des syllabes ». En mathématiques, l'exercice « écrire des nombres entiers » est jugé pertinent par 98 % des répondants.

TABLEAU 23 • Proportion d’IEN répondants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en milieu de CP (en %)

Français	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	91	71	92	89	93	95
Manipuler des phonèmes	93	72	93	89	95	98
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	90	72	91	90	95	97
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	91	71	92	89	93	96
Lire à voix haute des mots	91	73	95	92	97	97
Lire à voix haute un texte	89	73	91	91	95	96
Écrire des syllabes (dictées)	95	75	96	93	98	99
Écrire des mots (dictés)	94	74	96	92	98	92

Mathématiques	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Comparer des nombres	90	69	89	89	94	92
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	97	74	96	94	98	98
Placer un nombre sur une ligne numérique	59	57	70	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne graduée	*	*	*	81	85	90
Résoudre des problèmes	90	73	91	89	92	97
Additionner (Calculer en ligne)	92	72	93	90	95	97
Soustraire (Calculer en ligne)	89	71	92	89	94	96

Source : DEPP, Point d’étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.

Note : * données non disponibles

Lecture : En 2025, 95 % des IEN répondants indiquent que l’exercice « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » en milieu de CP leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices du Point d'étape.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserve sont « comprendre des phrases lues seul(e) » et « comprendre des phrases à l'oral » (respectivement 24 % et 20 %). En mathématiques, c'est pour l'exercice « placer un nombre sur une ligne graduée » que les IEN répondants ont le plus de réserves (34 %). La nature des tâches que l'élève doit réaliser et le moment de passation (mi- CP) sont les réserves les plus courantes.

TABEAU 24 • Proportion des IEN répondants qui déclarent émettre des réserves sur les exercices de français du Point d'étape (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CP ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	20	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Manipuler des phonèmes	15	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	12	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	24	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute des mots	6	Moment de passation (mi CP)
Lire à voix haute un texte	15	Moment de passation (mi CP)
Écrire des syllabes (dictées)	3	Moment de passation (mi CP)
Écrire des mots (dictés)	6	Moment de passation (mi CP)

Source : DEPP, Point d'étape CP

Lecture : En 2025, 20 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)) ».

TABLEAU 25 • Proportion des IEN répondants qui déclarent émettre des réserves sur les exercices de mathématiques du Point d'étape (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CP ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comparer des nombres	24	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des nombres (sous la dictée)	4	Moment de passation (mi CP)
Placer un nombre sur une ligne graduée	34	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes	20	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Additionner (Calculer en ligne)	4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Soustraire (Calculer en ligne)	12	Moment de passation (mi CP)

Source : DEPP, Point d'étape CP
Lecture : En 2025, 24 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « comparer des nombres ».

6.2.3 Portail et restitutions

93 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution.

TABLEAU 26 • Proportion d'IEN répondants qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)					
	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	82	76	87	89	91	93

Source : DEPP, Point d'étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.
Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu « oui »
Lecture : En 2025, 93 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

6.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CP-CE1* et *Point d'étape CP* propose de nombreux documents d'accompagnement. Depuis 2021, les inspecteurs sont invités à se prononcer sur les ressources qu'ils utilisent le plus fréquemment dans le cadre du pilotage du Point d'étape.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN répondants dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP (respectivement 31 %, 21 % et 14 %). La vidéo de présentation du dispositif, les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF et les vidéos de présentation des évaluations aux élèves sont les ressources les moins utilisées (respectivement 1 %, 1 % et 0 %).

TABEAU 27 • Ressources les plus utilisées par les IEN répondants dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %)				
	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Les cahiers et guides en version PDF	16	22	17	40	31
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	2	3	0	1	1
La vidéo de présentation du dispositif	2	2	1	1	1
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	2	4	1	0	0
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	8	3	5	6	10
Le diaporama de présentation du dispositif	12	10	7	5	4
Le guide des scores	6	12	10	14	21
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	3	8	8	2	2
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	*	*	*	*	2
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	23	19	17	13	10
Le document Evalaide (CSEN)	10	6	7	7	3
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	15	12	19	11	14
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	1	1	*	*	*

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

Note : Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numérotier de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Note : * données non disponibles.

Lecture : En 2025, 31 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs répondants ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » et « comprendre des phrases lues seul(e) » (respectivement 19 % et 24 %). En mathématiques, les répondants ont le plus de réserves pour les exercices « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement 22 % et 21 %).

TABLEAU 28 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Français	Part d’IEN (en %)				
	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e))	14	21	23	19	19
Manipuler des phonèmes	11	9	9	10	6
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	11	13	7	10	6
Comprendre des phrases lues seul(e)	18	24	26	27	24
Lire à voix haute des mots	6	6	7	4	3
Lire à voix haute un texte	14	17	13	12	7
Écrire des syllabes dictées	3	2	2	2	1
Écrire des mots dictés	4	9	6	4	4

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Lecture : En 2025, 19 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « Comprendre des phrases à l’oral (phrases lues par l’enseignant(e)) » est l’exercice de français dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

TABLEAU 29 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Mathématiques	Part d’IEN (en %)				
	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Comparer des nombres	4	4	6	6	6
Écrire des nombres sous la dictée	2	2	2	3	2
Placer un nombre sur une ligne numérique	50	61	*	*	*
Placer un nombre sur une ligne graduée	*	*	35	33	21
Résoudre des problèmes	13	17	32	24	22
Calculer en ligne : additionner	2	2	2	2	5
Calculer en ligne : soustraire	5	4	9	7	2

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Note : * données non disponibles.
Lecture : En 2025, 6 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « comparer des nombres » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données de l’évaluation du *Point d’étape* sont largement exploitées par les inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu’elles sont les plus utilisées (91 %).

TABLEAU 30 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)					
	Point d’étape 2020	Point d’étape 2021	Point d’étape 2022	Point d’étape 2023	Point d’étape 2024	Point d’étape 2025
Cycle 1 - cycle 2	85	76	81	83	91	91
Cycle 2 - cycle 3	59	58	70	72	82	84
Cycle 1 - 2 - 3	44	46	56	57	72	77

Source : DEPP, Point d’étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu’en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l’ensemble du questionnaire, tandis qu’en 2025, elles incluent l’ensemble des répondants.
Lecture : En 2025, 91 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

88 % des inspecteurs répondants déclarent connaître les documents de restitution consolidée transmis par les correspondants académiques. Parmi eux, 95 % les trouvent intéressants et 93 % les utilisent.

TABEAU 31 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent connaître et utiliser les documents de restitution consolidée (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « oui » (en %)
	Point d’étape 2025
Connaissez-vous les documents de restitution consolidée transmis par les correspondants académiques ?	88
Si oui, les trouvez-vous intéressants ?	95
Les utilisez-vous ?	93

Source : DEPP, Point d’étape CP
Lecture : En 2025 88 % des IEN répondants déclarent connaître les documents de restitution consolidée transmis par les correspondants académiques.

Plus de neuf inspecteurs répondants sur dix indiquent utiliser Archipel pour consulter les résultats des évaluations (92 %).

TABEAU 32 • Proportion d’IEN répondants qui déclarent consulter les résultats des évaluations sur Archipel (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « oui » (en %)
	Point d’étape 2025
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	92

Source : DEPP, Point d’étape CP
Lecture : En 2025, 92 % des IEN répondants déclarent se rendre sur Archipel pour consulter les résultats des évaluations.

6.2.5 Bilan

Les inspecteurs de circonscription répondants, dans leur grande majorité, estiment que le Point d'étape CP est un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes (respectivement 96 % et 98 %).

La plupart des répondants déclare que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 92 % et 96 %). 82 % des inspecteurs déclarent que le Point d'étape CP est susceptible d'avoir une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 33 • Proportion d'IEN répondants indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)					
	Point d'étape 2020	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	90	94	90	86	93	96
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96	96	95	92	98	98
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	*	85	76	75	78	82
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	83	88	90	87	93	92
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	92	94	91	89	96	96

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.

Note : *données non disponibles.

Lecture : En 2025, 96 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

En 2025, en milieu de CP, les compétences pour lesquelles les inspecteurs répondants indiquent avoir observé des changements dans les pratiques enseignantes sont la lecture à voix haute et la résolution de problèmes (respectivement 33 % et 16 %).

TABEAU 34 • champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN (en %)*
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	33
Résolution de problèmes	16
Reconnaissance de lettres (connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent)	14
Ligne graduée	12
Phonologie (manipuler des phonèmes)	9
Écriture de syllabes/mots	9
Compréhension orale (comprendre des phrases lues par l'enseignant(e))	6
Compréhension écrite (comprendre des phrases lues seul(e))	1
Calcul en ligne (additionner, soustraire)	1

Source : DEPP, Point d'étape CP

Note : Parmi tous les champs proposés, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les champs pour lesquels les enseignants ont modifié leur pratique, 1 étant celui ayant la proportion d'enseignants la plus élevée.

Lecture : En 2025, 33 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

En français, la fluence, comme exercice de lecture, est ancrée dans les pratiques enseignantes. En effet, lors du Point d'étape CP 2025, l'observation de la fluence de mots et de texte en classe atteint respectivement 76 % et 85 %.

En mathématiques, les pratiques d'enseignement concernant la ligne graduée et la comparaison de nombres en un temps limité sont plus rarement observées par les inspecteurs répondants (respectivement 38 % et 27 %).

TABLEAU 35 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)				
	Point d'étape 2021	Point d'étape 2022	Point d'étape 2023	Point d'étape 2024	Point d'étape 2025
Fluence de mots	69	78	77	78	76
Fluence de texte	73	83	79	78	85
Comparaison de nombres (chronométrée)	25	30	24	22	27
Ligne graduée	*	*	34	35	38

Source : DEPP, Point d'étape CP
Note : Les résultats de 2025 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes, car jusqu'en 2024, les analyses prenaient en compte uniquement les réponses des IEN ayant parcouru l'ensemble du questionnaire, tandis qu'en 2025, elles incluent l'ensemble des répondants.
Note : *données non disponibles.
Lecture : En 2025, 76 % des IEN répondants ont observé la fluence des mots dans les pratiques d'enseignement.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, editor, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi- CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi- CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation- Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi- CP 2020-2021- Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021- Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Etève, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr